Restaurant gratuit, frais de scolarité offerts et logements prioritaires pour les migrants à l'Université de Nantes

07/12/2017 à 15h29

Depuis le 26 novembre, plusieurs dizaines de **mineurs isolés étrangers** et leurs soutiens occupent deux bâtiments universitaires, où ils dorment et suivent des cours. (…)
(…) En attendant, le président de l'université de Nantes entend jouer «un rôle de médiateur» entre le collectif et les pouvoirs publics. **«Quarante chambres» en cité universitaire vont donc être réservées «prioritairement aux migrants étudiants»** à partir du 1er février 2018, quand les étudiants étrangers venus pour un semestre en France auront regagné leurs pays. Olivier Laboux a donc invité vendredi les migrants à s'inscrire à l'université : **la présidence prendra à sa charge leurs frais d'inscription et leurs frais de restauration seront assumés par le CROUS.**

Libération